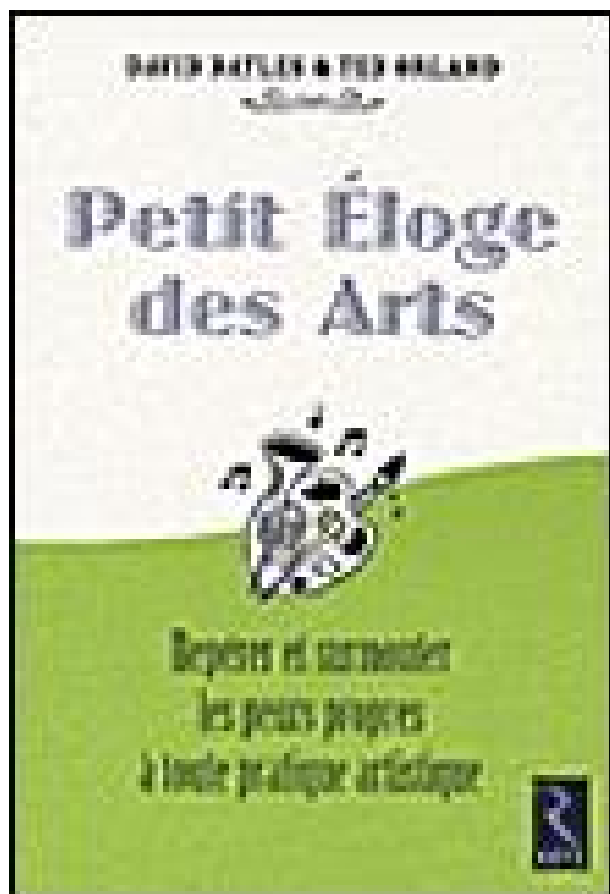


Petit éloge des arts - repérer et surmonter les peurs propres à toute pratique artistique



Editeur:	Retz Eds
ISBN:	2725626838
Collection:	Petit Eloge
Nombre de pages:	128
Date de parution:	juillet 2007
Auteur:	David Bayles

[Petit éloge des arts - repérer et surmonter les peurs propres à toute pratique artistique.pdf](#)

[Petit éloge des arts - repérer et surmonter les peurs propres à toute pratique artistique.epub](#)

S'adonner à une activité artistique répond à un désir profond, mais c'est aussi une entreprise difficile. Qui peut se vanter de ne jamais laisser de dessins, de peintures, de récits, de partitions inachevés ? Qui n'a jamais abandonné ses pinceaux, ses carnets ou son instrument de musique devant la difficulté ? La pratique artistique n'est pas, en effet, sans générer des peurs et des doutes. Beaucoup d'artistes en herbe arrêtent en chemin, insatisfaits ou bloqués, confrontés à des problèmes qui semblent les dépasser : comment l'art se fait-il ? à quoi sert une oeuvre artistique ? quels sont les obstacles à surmonter pour éviter un décalage trop grand entre ses désirs et sa pratique réelle ? Ce petit ouvrage, clair et accessible, a le mérite de répondre à ces questions avec efficacité et simplicité. Il décrit la triple confrontation à laquelle tout artiste doit faire face : au patrimoine artistique qui l'a précédé, aux regards des autres et à sa quête personnelle. En partant des expériences qui ont jalonné leurs propres parcours artistiques et de celles des nombreux stagiaires qu'ils ont accompagnés, les auteurs nous livrent les clés pour se désinhiber et pour apporter des réponses concrètes à des questions qui sont loin d'être réservées aux génies artistiques ou aux personnes douées. Ainsi abordée, la pratique artistique n'apparaît pas seulement comme un apprentissage technique destiné à l'épanouissement esthétique, mais surtout comme un cheminement personnel tourné vers les arts et les autres. DAVID BAYLES ET TED ORLANDO sont tous les deux artistes photographes aux États-Unis. Parallèlement à leurs activités

professionnelles, ils animent de nombreux ateliers de création artistique, ouverts à tous les pratiquants des arts, quel que soit leur mode d'expression. Extrait du livre : L'ART FACE A NOS PEURS Les artistes ne se mettent au travail que lorsque la souffrance de travailler est moindre que celle de ne pas travailler. - Stephen DeStaebler Ceux qui veulent faire de l'art devraient d'abord commencer par réfléchir à ce qui s'est passé pour ceux qui les ont précédés : la plupart de ceux qui ont essayé ont abandonné par la suite. C'est un véritable drame. Pire encore, c'est un drame sans nécessité aucune. Après tout, les artistes qui persévèrent et ceux qui abandonnent n'ont-ils pas en commun le même territoire émotionnel ? Vu de l'extérieur, on peut même dire que rien ne permet de distinguer les uns des autres. Nous sommes tous soumis aux mêmes aléas, à la marche tout aussi familière qu'universelle des difficultés humaines auxquelles nous survivons mais qui, bizarrement, semblent fatales à la démarche artistique. Pour survivre en tant qu'artiste, il faut faire face à ces difficultés. Fondamentalement, ceux qui continuent à faire de l'art sont ceux qui ont appris à persévérer ou pour être plus précis, ceux qui ont appris à ne pas abandonner. Mais curieusement, alors que les artistes ont toujours d'innombrables raisons d'abandonner, ils attendent toujours des moments bien particuliers pour le faire. Ils abandonnent au moment précis où ils ont fini par se convaincre que le prochain effort qu'ils auront à fournir est d'avance voué à l'échec. Les artistes abandonnent lorsqu'ils n'arrivent plus à voir le but de leur travail, la place qui revient à leur travail. Virtuellement, tout artiste va un jour ou l'autre se trouver confronté à des moments de cette nature. Craindre que la prochaine oeuvre ne soit un échec est une phase récurrente, parfaitement normale et en général plutôt saine dans le processus de création. Les choses se passent ainsi : on se concentre sur une nouvelle idée, on l'essaie, on la développe un certain temps puis, parvenue à un certain seuil, l'idée en question semble perdre de plus en plus de sa force ; c'est à ce moment-là que l'on peut éventuellement décider que cela ne vaut pas la peine de continuer. Pour décrire cette phase, les écrivains ont une expression toute faite : «Je n'ai plus d'encre», mais cette phase existe indépendamment du support artistique utilisé. Dans le déroulement normal du processus artistique, cette étape correspond à la fin d'un cycle complet. Elle indique qu'il est temps de passer à une nouvelle idée créatrice.

Mais s'il s'agit d'une mort à l'art, elle indique la toute dernière chose qui arrive : vous avez épuisé votre idée, elle ne fonctionne plus. Par conséquent, vous posez votre pinceau et trente ans plus tard, en prenant une tasse de café, vous confiez à quelqu'un que lorsque vous étiez beaucoup plus jeune vous vouliez peindre. Attention à ne pas confondre abandonner la peinture et arrêter de peindre ! On arrête plusieurs fois de peindre, en revanche, on abandonne la peinture une seule et unique fois. Abandonner la peinture signifie qu'il n'y aura plus de recommencement. Or, précisément, l'art est un éternel recommencement.

] à la fois. j'ai reçu beaucoup d'Emails et me suis même fait des amis 'à distance'. Il y a 5 ans, mon témoignage a été diffusé sur votre site APIPA 51. coucou Barbamaman, Outre le désir évident dans votre post de nous injurier et insulter, avez-vous en fait une critique argumentée à nous adresser.

] à la fois.] à la fois. j'ai reçu beaucoup d'Emails et me suis même fait des amis 'à distance'. Définition légale. coucou Barbamaman, Outre le désir évident dans votre post de nous injurier et insulter, avez-vous en fait une critique argumentée à nous adresser.

Petit manuel d'autodéfense à l'usage de toutes les femmes qui en ont marre de se faire emmerder sans rien dire. coucou Barbamaman, Outre le désir évident dans votre post de nous injurier et insulter, avez-vous en fait une critique argumentée à nous adresser. Définition légale.

Selon la loi française (LOI n° 2011-590) un livre numérique est « une œuvre de l'esprit créée par un ou plusieurs auteurs [. Selon la loi française (LOI n° 2011-590) un livre numérique est « une œuvre de l'esprit créée par un ou plusieurs auteurs [. Petit manuel d'autodéfense à l'usage de toutes les femmes qui en ont marre de se faire emmerder sans rien dire. Définition légale. Selon la loi française (LOI n° 2011-590) un livre numérique est « une œuvre de l'esprit créée par un ou plusieurs auteurs [.